mais voyons, placez-vous la main sur la conscience et répondez : cette réhabilitation, après l'éreintement, est-elle sincère ? Je vous vois sourire malignement. C'est bien ; la cause est entendue. A mon tour, donc, d'exposer les faits et de rendre le jugement, cette fois sans appel.

Votre article, permettez-moi cette réminiscence d'érudition biblique, votre article ressemble au colosse aux pieds d'argile : très peu d'or et d'ivoire, beaucoup de terre glaise. Quand vous ridiculisez l'*épicier*, vous tombez sur lui à poings fermés ; si vous le réhabilitez, c'est du bout des dents. Cette prétendue apologie ne saurait nous suffire.

D'après un préjugé introduit chez nous il y a environ quarante ans, l'*épicier* est un homme sans esprit, sans éducation, sans idéal. On a presque fait de ce mot le synonyme de *crétin*. Et pourquoi cette exception absurde ? Je me le demande. Pourquoi l'*épicier* a-t-il été pris pour type, plutôt que son voisin le charbonnier, le fruitier, le bonnetier, etc. ? On a dit dans la langue populaire et triviale : « Tais-toi donc, *épicier*, » comme MM. les frères de Goncourt dans leur pièce carnavalesque : « Tais-toi donc, abonné de la *Revue des Deux-Mondes*. » Pourquoi donc, dirons-nous encore, l'*épicier* a-t-il été pris comme point de mire, plutôt que l'un quelconque de ses confrères ? La raison nous paraît toute naturelle ; car, nous autres Français, nous sommes en apparence logiques quand nous sommes injustes. La boutique de l'*épicier* est celle que fréquente le plus souvent la ménagère, cette femme d'ouvrier sur laquelle retombe la lourde responsabilité du déjeuner, du dîner, ensemble, du pot-au-feu. Eh bien, c'est surtout dans la caisse de l'*épicier* que la pauvre nécessiteuse va verser quotidiennement les uns après les autres les gros sous que son mari a eu tant de peine à gagner. C'est de celui-là surtout qu'elle envie le sort ; elle pourrait être elle-même épicière ; quel bonheur ! comme elle prendrait au tas ! et comme elle se ferait bon poids et bonne mesure ! Détrompez-vous, chère dame, et changeons de bout la lunette. L'*épicier* est un homme qui reste devant son comptoir depuis le lever du soleil jusque longtemps après la nuit venue ; il est là, surveillant ses garçons, accueillant les pratiques et leur vantant sa marchandise ; est-ce femme ou quitte pas la caisse ; on la dirait clouée sur son banc. « Ah ! qu'ils sont heureux, ces gens-là ! dites-vous ; ils n'ont qu'à vendre et à encaisser ; quel esprit faut-il donc pour cela ? » Et voici votre conclusion : « C'est surtout l'imbécillité qui conduit à la fortune. » Ici je vous arrête, brave femme, et vais répondre à ce monologue injuste.

Mais, pour cela, il faut reprendre la question à un point de vue plus élevé.

Si votre mari, que je suppose être un ouvrier intelligent, suit le soir les excellents cours de la Société philotechnique, il vous expliquera lui-même la thèse que je vais soutenir pour la réhabilitation complète de l'*épicier*. Attention ! je commence.

Mon Dieu, sans doute, l'*épicier* n'est pas nanti d'un brevet de bachelier ès sciences et même ès lettres ; il lui suffit de savoir lire, écrire, compter, d'avoir de l'ordre et de l'économie, de savoir acheter et de savoir vendre ; pour cela il ne faut qu'un degré de jugement très-ordinaire. Avec ces aptitudes, nous ne voyons rien d'extraordinaire et d'impossible à ce qu'un *épicier* se retire, après dix années d'un travail soutenu, possesseur de quelques mille livres de rentes. Oui, cette manie que nous avons de ridiculiser le fruit du travail est une faiblesse habituée du caractère français ; cette habitude s'accorde mal avec les principes de l'égalité démocratique qui sont la base de notre société.

Le succès est dévolu au travail, et c'est le travail seul qui est la source légitime de la considération et de la richesse.

Les états sont égaux, et les hommes sont frères,

a dit Voltaire. Nous voudrions que la France, suivant les tendances vers l'égalité que préconisent ses philosophes et ses écrivains, devînt un pays où toutes les professions honnêtes fussent considérées dans la pratique, et non plus seulement dans la théorie sociale. Nous voudrions que le respect de ces professions, en d'autres termes, le respect du travail, devînt pour nous le fondement de la liberté civile et politique, quelle que soit la fonction de l'homme dans le travail terrestre qu'on appelle la vie. Oui, il faut vouloir cela, si l'on veut que la France réalise de plus en plus son *desideratum* de civilisation dans l'ordre naturel, et que la société soit mise de plus en plus en harmonie avec la nature.

Ennoblir, sinon anoblir tous les Français, et, s'il se peut, tous les hommes, c'est servir l'égalité. Mais il faut vouloir l'égalité dès l'élève, non celle qui abaisse ; il faut que la noblesse du cœur et de l'esprit devienne générale et passe dans tous les rangs. Tous les Français, *epiciers* ou non, doivent tendre en ce sens à se faire nobles, à le devenir par le cœur, par l'esprit, par l'alliance de certains sentiments chevaleresques et généreux avec le bon sens pratique de tous les jours. C'est là l'œuvre des bonnes lectures et de l'éducation. Dans un pays civilisé comme le nôtre, des lumières devenues pour ainsi dire du domaine public doivent s'aller à l'exercice de toutes les professions, de celles-là même qui semblent le comporter le moins en apparence. La pratique des plus rudes métiers n'exclut point un certain degré de culture et de politesse, un certain développement intellectuel et moral, qui forment comme le signe extérieur et le témoignage même de la civilisation. De quelque obstiné travail que l'on vive ou que l'on s'enrichisse, il n'est personne, en un tel pays, qui ne doive et ne puisse trouver le temps de s'éclairer, de s'instruire, de penser, en un seul mot qui résume tous les autres, de *lire* ; car il ne saurait y avoir ici-bas de profession qui fût de nature à fermer l'accès des jouissances intellectuelles. Ici, donnons l'opinion qu'émettait M. Victor Hugo dès 1832. « Il faut éclairer le peuple pour pouvoir le constituer un jour ; et c'est un devoir sacré pour les gouvernements de répandre la lumière dans ces masses obscures où le droit définitif repose. Tout tuteur honnête hâte l'émancipation de son pupille. Multiplions les chemins qui mènent à l'intelligence, à la science, à l'aptitude. La Chambre, j'ai presque dit le trône, doit être le dernier échelon d'une échelle dont le premier est une école.

» Et puis, instruire le peuple, c'est l'améliorer ; éclairer le peuple, c'est le moraliser ; *lettrer* le peuple, c'est le civiliser. Il faut faire faire au peuple ses *humanités*. »

Par le mépris des professions utiles, — et le commerce de l'*épicier* en est une — on va contre les grands courants du XIXe siècle, contre ces courants qui portent l'homme vers le progrès et tendent à élever le niveau de l'humanité par le développement des esprits et l'éducation des cœurs. Que l'on perde donc ces habitudes singulières de langage qui consistent à faire de l'appellation d'une profession une sorte de terme de mépris. Rien n'est plus contraire aux principes du vrai libéralisme. On peut être *épicier* et être très-honorable. Il ne faut, dans l'homme, mépriser que le vice et l'immoralité.

Dans les temps modernes, il faut avouer que la poésie n'a guère hanté la boutique de l'*épicier* ; mais on cite en Amérique plus d'un de ces industriels qui est devenu homme politique remarquable, sénateur et même président. Garibaldi lui-même, dont le frère était *épicier* à Nice, n'a-t-il pas quelque peu touché à l'épicerie à New-York, où il fabriqua des chandelles ? L'Amérique, il est vrai, est un pays où l'on ne rougit pas de son métier. On y porte hardiment le cachet de sa profession, on ne craint pas d'en avoir les défauts, car ces défauts apparents sont presque toujours de réelles qualités. Chez nous, au contraire, la moquerie plus ou moins maladroite, abusant de nos mœurs plus ou moins ridiculement aristocratiques, cette moquerie a tant fait que tout en exerçant son métier on n'a qu'une pensée, celle de ne point paraître l'exercer. Si bien que l'*épicier* qui, autrefois, se contentait de ressembler à un *épicier*, s'essaye maintenant à ressembler à un notaire ; le notaire veut paraître plus qu'il n'est et ainsi de suite. La démocratie égalisera toutes ces prétentions et se fera rentrer dans le sens commun.

ÉPICIÈRE (LA BELLE), nom qui rappelle la plus célèbre cause d'adultère de la fin du XVIIe siècle. Le héros fut un certain Louis Semitte, épicier à Paris, dans le quartier Saint-Honoré. C'était un ancien laquais, une façon de bourgeois gentilhomme, qui avait su amasser un petit pécule et avait acheté une vacance au *serdeau* du roi. Il s'eut bientôt plus qu'une ambition : se marier à sa guise ; ce qui ne devait pas être difficile à un homme déjà riche, considéré, d'une agréable et solide maturité, qui d'ailleurs allait à Versailles et qu'on nommait, depuis la charge du serdeau, M. Semitte de Lacroix, sans trop savoir que Lacroix n'était qu'un nom de guerre. Or, à défaut de quelque demoiselle de qualité, chose à laquelle l'ambitieux épicier n'osait encore prétendre, il avait remarqué, non loin de sa boutique, au comptoir d'un petit pâtissier de la rue Saint-Honoré, une fille telle qu'il ne lui sembla pas possible de mieux rencontrer.

« C'était une adorable créature, seize ans à peine, la figure d'un ovale parfait, le teint d'un rose délicat, les yeux longs, ombragés de grands cils bruns, d'un bleu gris très-tendre, le front petit, chargé d'une masse de beaux cheveux châtain doré. Avec cela, une taille élégante, des airs naturellement nobles, et ce qui par-dessus tout enchantait Semitte, une candeur d'ignorance qui éclatait dans ses jolis regards d'enfant étonné. Beauté, grâce, noblesse, innocence, fleur de jeunesse, rien ne manquait, si ce n'est une dot digne du riche négociant. Gabrielle Perreau n'avait que 4,000 livres à apporter à un mari. Semitte s'en contenta, heureux d'être agréé : il eût pris la fillette à moins. Semitte ne croyait pas pouvoir être marié assez vite. A peine le fut-il que les réflexions vinrent, signes avant-courreurs des regrets. La petite personne était coquette ; mais quoi ! si jolie, elle en avait le droit peut-être. N'était-ce pas pour cette beauté, qu'elle paraît à plaisir, que Semitte en avait fait sa femme ? L'heureux mari s'inquiétait bien un peu des mines tendres et langoureuses que Gabrielle prodiguait à tout venant ; mais elle ornait si bien le comptoir, et il faisait si bon voir tous ces petits-maîtres emplumés passer plus près que de raison des tonneaux et des dames-jeannes, pour jeter un coup d'œil admirateur sur celle qu'on n'appelait plus que la belle épicière ! » (A. Fouquier, *Causes célèbres*, t. VII.)

Bientôt Semitte eut une fille ; elle n'en devint pas plus amoureux et plus jaloux ; la beauté de sa femme avait pris, du reste, une ampleur et des grâces provoquantes qu'on eût en vain cherchées chez la jeune fille. Le pauvre Semitte fut effrayé, plus encore que ravi, de cette éruption de beauté sensuelle. Il ne tarda pas à s'apercevoir que les yeux de Gabrielle allaient au-devant des yeux admirateurs ; il boula, il gronda, il épia, hâtant de la sorte le malheur redouté. La belle lui riait au nez avec de charmantes mutineries, l'embrassait, le narguait, le rassurait, l'effrayait ; de quoi faire perdre la tête à un plus solide mari que l'officier du serdeau.

Un jour qu'il était de bonne humeur et fredonnait ce refrain d'un vaudeville à la mode :

. . . . . Et vous m'entendez bien !

« Ça, lui dit sa femme, je gage que tu ne serais pas homme à me laisser faire... *Et vous m'entendez bien.* — Mais répondit Semitte, faisant le brave, oh ! tu peux bien faire tout ce que tu voudras, et je t'en signerais bien la permission. — Gage que non ! — Gage que si ! » Tout en riant, Semitte prit sur le comptoir un bout de papier et écrivit :

« Je permets à ma femme de faire avec qui elle voudra... *Vous m'entendez bien.*

» Louis SEMITTE DE LACROIX.

» Paris, ce 4 janvier 1688. »

Le billet écrit, Gabrielle se jeta sur le papier et l'enferma soigneusement. A partir de ce jour, le pauvre mari n'eut plus guère sujet de rire, sa femme se faisant un malin plaisir de l'inquiéter par la hardiesse de ses allures. Deux amis de la maison, Goy et Auger, jouaient le rôle, quelquefois sur les prérogatives du mari. Le scandale grossissant, Semitte dut enfin « ouvrir l'œil. » S'il ne savoura point l'amer plaisir du flagrant délit, au moins les plus charitables d'entre ses voisins lui donnèrent de telles assurances de son malheur, qu'une confiance plus robuste que la sienne en eût été renversée du coup. Semitte cassa les vitres ; Gabrielle se réfugia chez le père Perreau. Le lendemain, le mari trompé déposait une plainte en adultère pardevant le lieutenant criminel. Ceci se passait au commencement de l'année 1693.

Une information fut commencée. Semitte fournit, à l'appui de ses dires, les témoignages de trois de ses domestiques. Il ajouta à sa première plainte une imputation moins bien établie, en affirmant que Gabrielle Perreau lui avait « donné des *faveurs cuisantes*, provenant de ses débauches. »

La belle épicière fut décrétée de prise de corps. Elle se pourvut par appel au parlement et obtint un arrêt contradictoire, qui convertit le décret de prise de corps en un décret d'ajournement personnel. Les sieurs Goy et Auger furent également décrétés, et l'affaire fut renvoyée au Châtelet. Le public parisien, toujours friand de scandale, attendait avec impatience les révélations de Semitte sur son infortune et les défenses de la belle épicière et de ses deux amants. Ce qu'on fit plaider dépassa, par l'impudence, l'attente des curieux. On vit apparaître alors le petit billet du 4 janvier 1688, précieusement gardé par l'infidèle épouse. N'était-ce pas une preuve des soupçons, en s'entre-croyant que son mari faisait de son amour ?...

Ce moyen de défense ne fut pas admis, et il intervint, le 17 février 1693, une sentence portant que « Gabrielle Perreau est déclarée dûment atteinte et convaincue d'avoir vécu en commerce de débauche avec Goy et Auger et, pour réparation, condamnée à être conduite et enfermée dans une maison religieuse ou régulière et de clôture, qui sera indiquée par son mari, pour y demeurer pendant deux ans, pendant lesquels *son mari pourra la reprendre* si bon lui semble ; sinon, et ledit temps passé, être rasée, pour y demeurer sa vie durant. A l'égard desdits Goy et Auger, condamnés à être mandés et admonestés, avec défense de récidiver, hanter et fréquenter ladite Perreau, sous telle peine qu'il appartiendra ; chacun en mille livres d'aumônes, etc. »

La belle épicière interjeta appel de cette sentence ; mais Semitte obtint un arrêt ordonnant à celle-ci de se mettre en état pour être confinée dans le couvent désigné par son mari. Après avoir essayé de l'attirer dans un piége, elle dut se résigner et entra au couvent des bénédictines de la rue des Postes. Mais bientôt Semitte apprit que cet asile n'était pas inviolable et que Goy y pénétrait la nuit. Il fit alors transférer sa femme dans les prisons de la Conciergerie, ne se doutant pas qu'elle rencontrerait là un habile complice, personnage fameux par ses aventures juridiques non moins que par son esprit ; nous avons nommé Eustache Le Noble.

Ces deux héros du vice se comprirent, se plurent, et bientôt se prirent l'un pour l'autre d'une passion véritable. Le Noble devint le conseil d'abord, puis l'amant de Gabrielle, qu'il rendit mère, mais dont il fit disparaître l'enfant. Enfin, un beau matin, elle s'évada ; son amant ne tarda pas à la suivre. Ici, l'existence de la belle épicière se confond avec celle d'Eustache Le Noble. (v. LE NOBLE). Ajoutons toutefois qu'ayant été enfermée à la Salpêtrière elle y mourut en délifiant le monde par son tardif repentir.

Épicière de village (L'), tableau de Gérard Dou ; musée du Louvre. Dans l'intérieur d'une boutique garnie d'une multitude d'objets, la marchande, tenant ses balances, est debout devant une table, de l'autre côté de laquelle une vieille femme assise compte de l'argent. Derrière celle-ci, une jeune servante, le bras gauche passé dans l'anse d'un seau de bois posé sur la table, parle à l'épicière. Au fond, un jeune garçon porte un vase avec précaution. Cette composition est encadrée par une fenêtre sur l'appui de laquelle sont des légumes et une bouteille de terre. Un panier d'osier, contenant des œufs, est suspendu au mur.

Ce tableau, de l'exécution la plus délicate, est signé et daté de 1647. Il a été gravé dans le *Musée Filhol* et dans la *Galerie des arts* de Reveil. Il a été payé 1,200 florins, en 1716, à la vente Bennengen, à Amsterdam ; 7,150 florins, en 1766, à la vente de Mme C. Backer, à Leyde ; 15,500 livres, en 1777, à la vente Randon de Boisset ; 16,901 livres, en 1784, à la vente du comte de Vaudreuil ; 34,850 livres, en 1793, à la vente du duc de Praslin.

Plusieurs artistes ont peint des compositions analogues ; nous citerons, entre autres, une *Boutique d'épicier*, par W. van Mieris, au musée de La Haye. Un petit tableau, intitulé l'*Épicier de campagne*, a été exposé par M. Félix Schlésinger au Salon de 1870.

ÉPICILICODE s. m. (é-pi-si-li-ko-de — du gr. *epi*, sur ; *kulix*, *kulikos*, coupe ; *odos*, chemin). Zooph. Genre de polypiers peu connus, appartenant probablement au groupe des sertulariées.

ÉPICITHARISME s. m. (é-pi-si-ta-ri-sme — du gr. *epi*, sur ; *kitharismos*, jeu de cithare). Ancien. Symphonie qui suivait la représentation des pièces de théâtre.

ÉPICLADIE s. f. (é-pi-kla-dî — du gr. *epi*, sur ; *klados*, rameau). Zooph. Genre de polypes formé aux dépens des actinies, et comprenant des espèces à tentacules festonnés et ramifiés.

ÉPICLÈRE adj. (é-pi-klè-re — gr. *epiclêros* ; de *epi*, sur, et *klêros*, part héréditaire). Antiq. gr. Se disait des filles qui apportaient une dot au parent que la loi leur assignait pour époux.

— s. m. Genre peu connu d'hyménoptères térébrants, de la famille des chalcidiens.

ÉPICLIDIES s. f. pl. (é-pi-kli-di). Antiq. gr. Fêtes que les Athéniens célébraient en l'honneur de Cérès.

ÉPICLINE adj. (é-pi-kli-ne — du gr. *epi*, sur ; *kliné*, lit). Bot. Qui est inséré sur le réceptacle : *Nectaire* ÉPICLINE. ‖ Syn. d'HYPOGYNE.

— s. m. Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères de la famille des cicadelles, dont l'unique espèce habite l'Inde.

ÉPICŒMASIE s. f. (é-pi-sé-ma-zî — du gr. *epi*, sur ; *koimaô*, je me couche). Méd. anc. Sommeil, action de se coucher et de dormir.

ÉPICŒNIEN adj. m. (é-pi-sé-niain — gr. *epikoinios* ; de *epi*, sur, et *koinos*, commun). Mythol. gr. Surnom sous lequel Jupiter était adoré à Salamine : *Le temple de Jupiter* ÉPICŒNIEN.

ÉPICOLIQUE adj. (é-pi-ko-lik — du gr. *epi*, sur ; *kôlon*, côlon). Anat. Qui est situé dans l'abdomen, au-dessus du côlon : *Région* ÉPICOLIQUE.

ÉPICOMBE s. m. (é-pi-kon-be — gr. *epikombion* ; de *epi*, sur, et *kombos*, bourse). Antiq. gr. Nom donné aux dix mille bourses pleines d'or et d'argent, que l'empereur d'Orient faisait jeter au peuple, en sortant de l'église, après son couronnement.

ÉPICOME s. m. (é-pi-kô-me — du gr. *epi*, sur ; *komê*, chevelure). Térat. Monstre à deux têtes, dont l'une, incomplétement développée, est insérée par son sommet sur le sommet de l'autre.

ÉPICOMÉTIS s. m. (é-pi-ko-mé-tiss — du gr. *epi*, sur ; *komêtês*, chevelu). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, formé aux dépens des cétoines, et dont le type est la cétoine hérissée, espèce très-commune en Europe.

ÉPICOMIE s. f. (é-pi-ko-mî — rad. *épicome*). Térat. Monstruosité des épicomes.

ÉPICOMIEN, IENNE adj. (é-pi-ko-miain, iè-ne — rad. *épicomie*). Térat. Qui a rapport à l'épicomie ou aux épicomes : *Monstre* ÉPICOMIEN. ‖ On dit aussi ÉPICOMIQUE.

ÉPICONDYLE s. m. (é-pi-kon-di-le — du gr. *epi*, sur, et de *condyle*). Anat. Tubérosité externe de l'extrémité inférieure de l'humérus, donnant insertion au ligament latéral externe de l'articulation du coude et aux muscles de la région antibrachiale postérieure et superficielle.

ÉPICONDYLO-CARPIEN adj. m. Anat. Se dit d'un muscles de la salamandre : *Muscle* ÉPICONDYLO-CARPIEN. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-CARPIEN.

ÉPICONDYLO-CUBITAL adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de l'avant-bras. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-CUBITAL.

ÉPICONDYLO-DIGITAL adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du bras de la salamandre : *Muscle* ÉPICONDYLO-DIGITAL. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-DIGITAL.

ÉPICONDYLO-RADIAL adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de l'avant-bras : *Le muscle* ÉPICONDYLO-RADIAL. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-RADIAL.

ÉPICONDYLO-SOUS-CARPIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du carpe chez la grenouille : *Le muscle* ÉPICONDYLO-SOUS-CARPIEN.

ÉPICONDYLO-SUS-MÉTACARPIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles de l'avant-bras. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-SUS-MÉTACARPIEN.

ÉPICONDYLO-SUS-PHALANGETTIEN adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles des doigts de la main : *Le muscle* ÉPICONDYLO-SUS-PHALANGETTIEN. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-SUS-PHALANGETTIEN.

ÉPICONDYLO-SUS-RADIAL adj. m. Anat. Se dit d'un des muscles du bras chez la grenouille. ‖ Substantiv. : *L'*ÉPICONDYLO-SUS-RADIAL.

ÉPICOPE s. m. (é-pi-ko-pe — gr. *epikôpos* ; de *epi*, sur, et *kôpê*, rame). Antiq. Bateau à rames en usage chez les Grecs.

ÉPICOPHOSE s. f. (é-pi-ko-fô-ze — du gr. *epi*, sur ; *kôphos*, sourd). Méd. Surdité absolue.

ÉPICOPTÈRE s. m. (é-pi-ko-ptè-re — du gr. *epi*, sur ; *kopto*, je coupe). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants de la famille des chalcidiens, dont l'espèce type habite l'Angleterre.

ÉPICOQUE s. m. (é-pi-ko-ke — du gr. *epi*, sur ; *kokkos*, grain). Bot. Genre de champignons épiphytes, à spores simples.

ÉPIGORALLUM s. m. (é-pi-ko-ral-lomm — du gr. *epi*, sur, et du lat. *corallium*, corail). Zooph. Genre de polypiers formé aux dépens des gorgones, et dont le type est la gorgone éventail.

ÉPICOROLLÉ, ÉE adj. (é-pi-ko-rol-lé — du gr. *epi*, sur, et de *corolle*). Bot. Dont la corolle est implantée sur l'ovaire : *Fleur* ÉPICOROLLÉE.

ÉPICOROLLIE s. f. (é-pi-ko-rol-lî — rad. *épicorollé*). Bot. Etat d'une plante dont les fleurs sont épicorollées. ‖ Classe de végétaux dicotylédones, comprenant ceux dont la corolle est monopétale et épigyne.

ÉPICRÂNE adj. (épi-krâ-ne — gr. *epikranios* ; de *epi*, sur, et *kranion*, crâne). Anat. Qui est situé sur le crâne : *Muscle* ÉPICRÂNE.

— s. m. Ensemble des parties qui environnent le crâne.

— Entom. Pièce du crâne des insectes, comprenant la majeure partie de la tête.

— **Encycl.** Anat. L'*épicrâne*, immédiatement situé au-dessous de la peau, présente à étudier :

1° Le muscle occipito-frontal et l'aponévrose épicrânienne ;

2° Une lame de tissu cellulaire très-lâche ;

3° La périoste externe.

Le muscle occipito-frontal est un véritable digastrique. Les fibres antérieures, qui forment ce que quelques anatomistes ont appelé le muscle frontal, ou le muscle pyramidal, s'insèrent, d'une part, aux os propres du nez et aux cartilages latéraux ; d'autre part, à la peau des sourcils, en s'entre-croisant avec l'orbiculaire des paupières. Ce muscle est l'agent des contractions du front ; c'est lui qui produit les froncements passagers et les rides.

Les fibres postérieures s'insèrent sur la ligne courbe occipitale inférieure.

L'aponévrose épicrânienne est une lame fibreuse très-dense, très-résistante, qui reçoit les insertions de presque tous les muscles épicrâniens sur les parties latérales ; elle descend dans les fosses temporales et vient s'insérer sur le bord supérieur de l'arcade zygomatique (saillie osseuse de la joue).

Au-dessous de cette première couche musculo-aponévrotique, se trouve un tissu cellulaire lâche et lamelleux, qui permet le glissement facile de la couche ci-dessus décrite et, partant, les froncements du front dont nous avons parlé.

La troisième couche est formée par le périoste, lame fibreuse très-mince qui n'adhère intimement aux os qu'au niveau des sutures et des trous pariétaux.

Enfin, au-dessous, se trouve le squelette de la région.

ÉPICRÂNIEN, IENNE adj. (é-pi-kra-niain, iè-ne). Anat. Syn. d'ÉPICRÂNE.

ÉPICRASE s. f. (é-pi-krâ-ze — du gr. *epi*, sur, et de *crase*). Méd. Se disait autrefois d'un mode de traitement au moyen de remèdes auxquels on supposait la propriété de tempérer progressivement les humeurs.

ÉPICRASTIQUE adj. (é-pi-kra-sti-ke — rad. *épicrase*). Méd. Émollient, tempérant, rafraîchissant : *Médicaments* ÉPICRASTIQUES. *Traitement* ÉPICRASTIQUE.

— **Antonymes.** Excitant, incitant, irritant, stimulant, surexcitant.

ÉPICRATE s. m. (é-pi-kra-te — du gr. *epicratês*, supérieur). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des boas.

ÉPICRATE, orateur athénien, qui vivait vers 400 av. J.-C. Il appartenait au parti démocratique, et contribua puissamment à la chute des trente tyrans ; mais, envoyé plus tard en ambassade auprès du roi des Perses, il se montra vil courtisan et fut accusé de concussion. D'après quelques auteurs, il fut quadrupédé d'Athènes.

ÉPICRÉNIES s. f. pl. (é-pi-kré-nî — gr. *epicrênia* ; de *epi*, sur, et *krênê*, source). Antiq. gr. Fête de Cérès, qui se célébrait en Laconie.

ÉPICRIANTHE s. m. (é-pi-kri-an-te — du gr. *epikrion*, antenne de vaisseau ; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes grimpantes et épiphytes, de la famille des orchidées, tribu des épidendrées, comprenant une seule espèce qui croît à Java.

ÉPICRION s. m. (é-pi-kri-on — gr. *epikrion*, antenne de vaisseau ; de *epi*, sur, et *ikrion*, tillac). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, formé aux dépens des cécilies, et dont l'espèce type habite l'archipel indien.

ÉPICRISE s. f. (é-pi-kri-ze — du gr. *epi*, sur ; *krisis*, jugement). Méd. Jugement qu'on porte sur l'issue probable d'une maladie. ‖ Accident important qui se produit après une crise et qui la complète.

ÉPICROCUM s. m. (é-pi-kro-komm — gr. *epikrokon* ; de *epi*, sur, et *krokos*, safran). Antiq. Nom que les Grecs donnaient à un vêtement de femme, qui était probablement couleur safran.

ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien du premier siècle de l'ère chrétienne, né à Hiérapolis, en Phrygie. La date de sa naissance et celle de sa mort sont également inconnues. On ne sait à la suite de quel événement il fut amené sous Néron à Rome, où on le rencontre esclave d'Epaphrodite, favori du prince. On ignore également quelle circonstance lui rendit la liberté. Banni par Domitien avec tous les philosophes (vers 90), il se retira en Epire, à Nicopolis, où il enseigna la philosophie. Quelques savants considèrent comme douteux qu'il soit jamais revenu à Rome, malgré l'assertion de Spartien, qui le représente comme ayant vécu dans la familiarité de l'empereur Adrien. Libre dans sa servitude, tranquille et résigné sous les coups de la fortune et de l'injustice des hommes, il montra dans sa conduite que la philosophie n'était pas pour lui une lettre morte, sans application à la conduite de la vie. Son maître Epaphrodite était violent et sujet à la colère. Un jour qu'il avait donné à son esclave un coup sur la jambe, celui-ci l'avertit froidement de ne pas la rompre ; le barbare redoubla ses coups et cassa enfin le membre. « Je vous l'avais bien dit que vous me la briseriez, » lui dit tranquillement le philosophe. L'habitude de vivre dans une position très-humble, jointe à ses dispositions naturelles et à une éducation que le hasard lui avait procurée, lui inspirèrent des vertus héroïques et une véritable sagesse, dont le caractère le plus saillant était une résignation que nulle circonstance ne parvenait à faire démentir. Un jour, on lui apporte une lampe de fer : « Il sera bien attrapé de main s'il revient, dit Epictète, car il n'en trouvera qu'une de terre. » — « C'est, dit-il, comme pour à être sage que de n'accuser ni soi de ses malheurs ; mais c'est l'être au plus haut degré de n'accuser ni soi ni les autres. » Les choses ont encore moins que les hommes le privilége de le troubler. Suivant lui, ce ne sont pas les choses qui nous font du mal, mais bien l'opinion que nous avons d'elles. Il avait, du reste, un souverain mépris pour la Fortune, qui l'avait si maltraité, et disait souvent que cette fille de bonne maison se prostitue à des valets. Il considère l'orgueil, la hauteur et l'avarice comme les trois plaies qu'il faudrait extirper. « Le commencement de la philosophie est dans le sentiment constant de sa propre faiblesse. » Aussi tient-il cend dans les fosses temporales et vient s'insérer sur le bord supérieur de l'arcade zygomatique (saillie osseuse de la joue).

Au-dessous de cette première couche musculo-aponévrotique, se trouve un tissu cellulaire lâche et lamelleux, qui permet le glissement facile de la couche ci-dessus décrite et, partant, les froncements du front dont nous avons parlé.

La troisième couche est formée par le périoste, lame fibreuse très-mince qui n'adhère intimement aux os qu'au niveau des sutures et des trous pariétaux.

Enfin, au-dessous, se trouve le squelette de la région.

ÉPICRÂNIEN, IENNE adj. (é-pi-kra-niain, iè-ne). Anat. Syn. d'ÉPICRÂNE.

ÉPICRASE s. f. (é-pi-krâ-ze — du gr. *epi*, sur, et de *crase*). Méd. Se disait autrefois d'un mode de traitement au moyen de remèdes auxquels on supposait la propriété de tempérer progressivement les humeurs.

ÉPICRASTIQUE adj. (é-pi-kra-sti-ke — rad. *épicrase*). Méd. Émollient, tempérant, rafraîchissant : *Médicaments* ÉPICRASTIQUES. *Traitement* ÉPICRASTIQUE.

— **Antonymes.** Excitant, incitant, irritant, stimulant, surexcitant.

ÉPICRATE s. m. (é-pi-kra-te — du gr. *epicratês*, supérieur). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des boas.

cours ou de pensées détachées ; chaque page peut être lue isolément.

« Supporte et abstiens-toi. » Voilà toute la philosophie stoïcienne. « Supporte les disgrâces, les malheurs et tout ce qui peut troubler ton cœur. Renonce aux biens, aux honneurs. En ne désirant rien, tu n'auras rien à regretter. »

On a dit qu'Epictète était chrétien : il s'estime bien au-dessus du christianisme. « Pourquoi, dit-il, ne ferions-nous pas par raison ce que les Galiléens font par coutume ? » Il accuse, d'ailleurs, les chrétiens de ne pas mener une vie conforme à leurs doctrines.

Ses pensées sur la mort sont remarquables. « Voici, dit-il, le Créateur qui te rappelle de la vie ; il te sonne la retraite, il t'ouvre la porte, il te dit : Viens. — Où cela ? — Vers rien qui soit à redouter, vers ce dont tu es venu, vers des choses amies et du même genre que toi, vers les éléments. Tout ce qu'il y avait de feu en toi s'en ira vers le feu ; tout ce qu'il y avait de terre vers la terre ; tout ce qu'il y avait d'air vers l'air ; tout ce qu'il y avait d'eau vers l'eau. Point d'enfer, point d'Achéron, point de Cocyte, point de Phlégéthon. Doit-il, à la mort, arriver autre chose que la séparation de l'âme et du corps ? Rien... Voici le moment de mourir. — Comment dis-tu ? — De mourir. — Point de déclamations. Dis que voici le moment pour ta substance de se dissoudre dans les éléments dont elle a été composée. » Le devoir se compose des règles de conduite qui unissent l'homme à sa famille, à ses amis, à l'humanité, à Dieu. Dans la connaissance de ces devoirs consiste la sagesse réelle ; la vertu en est l'accomplissement. Enfin, et ceci est le caractère saillant de la morale d'Epictète, le sage est insensible à la douleur ; il méprise le plaisir et la volupté ; il a tellement fortifié son âme contre les entraînements des passions qu'il est sûr de pratiquer sans effort ce qui convient à toutes les situations de la vie ; il règne dans sa conscience un calme inaltérable, qui lui permet d'exercer son libre arbitre dans toute sa plénitude. Il est seul riche au milieu de l'indigence universelle, seul libre parmi une foule d'esclaves, seul raisonnable au sein d'une multitude d'insensés. Ces indigents, ces esclaves, ces insensés, ce sont les contemporains du philosophe, les Romains de la décadence.

Pascal a dit justement : « Epictète connaît la grandeur de l'homme, il n'en connaît pas la faiblesse. » Le philosophe, en effet, va jusqu'à proscrire, par vertu, les plus tendres sentiments, ceux de la paternité, de la famille. « Mon âme est la matière que je dois travailler, comme le charpentier le bois, comme le cordonnier le cuir... Au nom du ciel, quels sont les plus utiles à l'humanité de ceux qui y introduisent deux ou trois marmots au vilain petit museau, ou de ceux qui, dans la mesure de leurs forces, surveillent tous les hommes, examinent ce qu'ils font, comment ils vivent, en quoi ils négligent leurs devoirs..? Le philosophe a l'humanité pour famille, les hommes sont ses fils, les femmes sont ses filles. C'est comme tels qu'il va les trouver tous, comme tels qu'il veille sur tous, parce qu'il est leur père, leur frère et le ministre de leur père à tous, Jupiter. »

Epictète aime à relever l'homme, à exalter en lui les plus hautes facultés, à effacer les inégalités sociales. « Quand tu approches les princes et les grands, souviens-toi qu'il y a de haut un autre prince encore qui les voit, qui t'entend et à qui tu dois plaire. » — « Qu'est-ce qui rend un tyran formidable ? Ce sont ses huissiers, ses satellites, armés d'épées et de piques ; mais qu'un enfant les approche, il ne les craint point. D'où vient cela ? C'est qu'il ne connaît pas le danger. Et toi, tu n'as qu'à le connaître et à le mépriser. » — « Un tyran me dit : Je suis le maître, je puis tout. — Et que peux-tu ? — Je puis te faire couper le cou. — Tu parles bien ; j'avais oublié qu'il faut te faire la cour comme aux dieux malfaisants ; mais tu ne me troubleras point, je ne puis être troublé que par moi-même. Tu as beau me menacer, je te dis que je suis libre ; tu es le maître de ce cadavre, prends-le, tu n'as aucun pouvoir sur moi. »

Il pourvuit tantôt de son éloquence, tantôt de ses sarcasmes le pouvoir et la fortune. « L'intérêt seul, dit-il, nous dicte le respect que nous feignons pour les riches. Ils sont comme les ânes qu'on étrille pour en tirer service. » Il définit la fortune « une femme de bonne maison qui se prostitue à des valets. » Il conseille de fuir les honneurs, la gloire, les fonctions publiques, tout ce qui est propre à nous faire sortir de nous-mêmes. Le pouvoir, suivant lui, est une chaîne dorée qui se rouille vite. Les préoccupations du pouvoir ou de la richesse ont pour effet de tuer les facultés et l'âme, qui en est l'expression collective.

Les doctrines d'Epictète ont exercé une grande influence sur l'esprit de ses contemporains ; presque tout ce qui est sorti de la

rection de son école Métrodore de Lampsaque, qu'il ne faut pas confondre avec Métrodore de Stratonice, un transfuge de la doctrine d'Épicure. Métrodore ne lui ayant pas survécu, Hermachus de Mytilène le remplaça. Apollodore, un des principaux disciples du maître, avait écrit une vie d'Épicure, aujourd'hui perdue, à laquelle a beaucoup emprunté Diogène Laërce.

Épicure paraît avoir été un des plus féconds écrivains de la Grèce. Diogène Laërce l'appelle un très-grand polygraphe, ce qui veut dire un homme qui a beaucoup écrit. S'il faut en croire les historiens spéciaux, Épicure aurait publié jusqu'à trois cents volumes; mais il paraît constant que ses ouvrages étaient pleins de répétitions et de citations d'auteurs, ce qui leur était une partie de leur originalité. Diogène Laërce cite le titre de quelques-uns. On remarque, dans cette liste, les suivants : *De la nature des choses*, trente-sept livres; le *Traité des atomes*; un *Abrégé de physique*; un *Recueil de maximes*; un *Traité de la fin de l'homme*; un *Traité de logique*, qu'Épicure appelle la *Canonique*; un ouvrage connu sous le nom de *Charidème* ou *De la Nature des dieux*; *De la vie*, en trois livres; *De l'origine des atomes*; un *Traité des images*, véritable cours de psychologie; *De la sagesse et des vertus en général*; une *Étude sur l'école de Mégare*, et enfin des *Épîtres*. Diogène Laërce nous a conservé quatre de ces épîtres. La première, à Idoménée, est fort courte : l'auteur l'écrivit au moment de mourir. Elle n'est pas importante, mais les trois autres le sont. L'une, adressée à un certain Hérodote, contient un précis de la logique et de la physique telles que les concevait Épicure. La seconde, à Pythocles, est une théorie des météores; la troisième, à Ménécée, est un cours de morale ou éthique. On peut considérer ces trois lettres comme un résumé de la philosophie épicurienne. Elles ont servi de base, avec le recueil des *Maximes*, aux philosophes modernes, pour réduire le système épicurien en quarante-quatre propositions, ce qui permet de le juger d'ensemble. Il ne reste des autres ouvrages d'Épicure que des fragments épars, par exemple, quelques parties de son *Traité de la nature des choses*, et de celui *des images*, retrouvées dans les ruines d'Herculanum, et publiées à Naples en 1809. Si l'on peut juger par ces fragments du style d'Épicure, on remarque qu'il est clair et d'une vigueur d'allure extrême; mais il manque de couleur et d'originalité. V. ÉPICURISME.

— Bibliogr. Gassendi, *Animadversiones de vita et moribus placitisque Epicuri libri VIII* (Lugd., 1647, in-4°; Hag. Com., 1654, in-4°; Lugd., 1675, in-fol.); Zander, *Dissertatio historica de Epicuro* (Witteb., 1670, in-4°); Arnkiel, *Dissertatio de Epicuri philosophia et schola* (Kilon., 1671, in-4°); Durondel, *Vie d'Épicure* (Par., 1679, in-12; La Haye, 1686, in-12. Trad. en lat., Amst., 1693, in-12); Peringer, *Dissertatio de Epicuro* (Upsal., 1685, in-4°); Lagerloef, *Dissertatio de philosophia Epicuri* (Upsal., 1697, in-4°); Stockhausen, *Epikur als Kenner und Freund der schönen Wissenschaften, wider seine Anklager vertheidigt* (Helmst., 1751, in-4°); *Vies d'Épicure, de Platon et de Pythagore*, recueillies de divers auteurs et surtout de Diogène Laërce, par M... (Amst., 1752, in-12); Zimmermann, *Vita et doctrina Epicuri, dissertatione inaugurali examinata* (Heidelb., 1785, in-4°); Warnekros, *Apologie und Leben Epicur's* (Greifsw., 1795, in-8°).

ÉPICURÉISME s. m. (é-pi-ku-ré-i-sme). Philos. Syn. d'ÉPICURISME.

ÉPICURÉISTE adj. et s. (é-pi-ku-ré-i-ste). Philos. Syn. d'ÉPICURIEN.

EPICURI DE GREGE PORCUM (*Pourceau du troupeau d'Épicure*). C'est ainsi que le voluptueux Horace (liv. Ier) ne craint pas de s'appeler, moins pour se ravaler bénévolement au-dessous des brutes que pour enchérir ironiquement sur le langage des stoïciens, dont l'austérité excédait le juste milieu où se retranchait sa philosophie. Cependant le mot est resté, à cause de son pittoresque, pour désigner les hommes qui se vautrent dans la matière et dans les jouissances grossières des sens. Les allusions à cette expression d'Horace ont lieu aussi bien en français qu'en latin :

« Dans tout le détail de sa vie, jusque dans le boire et le manger, l'homme est idéaliste; il sent qu'il s'honore lui-même, qu'il s'élève par l'idéal. Mais cette délectation esthétique ne lui est toujours accordée qu'en vue de la justice; dès qu'il perd celle-ci de vue, il devient immonde, *Epicuri de grege porcus*.

PROUDHON.

« Quelque ami de la bonne chère, tranchons le mot, quelque *pourceau d'Épicure* que soit mon frère, se disait la marquise, il est impossible que lui et cet odieux Falconet aient tenu table jusqu'à présent. Ils devraient être ici depuis longtemps. Quel motif peut donc les empêcher de venir? »

CH. DE BERNARD.

« La fatigue, qui se peignait sur la figure enflammée du duc d'Orléans, annonçait les *veilles d'Épicure* plutôt que celles de la politique. »

LOUIS ULBACH.

« Il est vrai qu'Épicure embrouille en quelques endroits sa doctrine, au risque de ne pouvoir plus s'entendre ni s'accorder; et ceux de ses disciples qui ne voulaient pas être, selon l'expression d'Horace, des *pourceaux du troupeau d'Épicure*, profitaient de ces obscurités pour crier à la calomnie, et se plaindre qu'on ne blâmait cette philosophie que parce qu'on ne la connaissait pas. »

LA HARPE.

ÉPICURIEN, IENNE adj. (é-pi-ku-riain, iène). Philos. Qui a rapport à la doctrine d'Épicure; qui est partisan de cette doctrine : *Philosophie* ÉPICURIENNE. *Philosophe* ÉPICURIEN. *Quelle indigne et* ÉPICURIENNE *idée de vouloir que Dieu même n'ait aucune prise sur la volonté de l'homme!* (Fén.) *Le monde humain n'est ni matérialiste, ni spiritualiste, ni stoïcien, ni* ÉPICURIEN. (Buff.) *Selon l'école* ÉPICURIENNE, *le souverain bien, c'est la satisfaction complète de nos désirs, en un mot, le bonheur.* (E. Saisset.)

— Par ext. Voluptueux, sensuel : *Qui n'est un peu* ÉPICURIEN? *Une vie* ÉPICURIENNE *a sa punition toute prête ici-bas : la goutte.*

— Substantiv. Sectateur de la philosophie d'Épicure : *Les* ÉPICURIENS. « Homme voluptueux, adonné aux plaisirs des sens : *L'*ÉPICURIEN *désabusé qu'a écrit l'*Ecclésiaste *pense si peu à l'avenir qu'il trouve même inutile de travailler pour ses enfants.* (Renan.) *Il y a longtemps que je me suis défini Chateaubriand : un* ÉPICURIEN *qui a l'imagination catholique.* (Ste-Beuve.)

— **Encycl.** *École épicurienne.* V. ÉPICURISME.

Épicurien (L'), roman anglais, de Thomas Moore. C'est une des dernières œuvres du brillant écrivain, et, bien qu'en prose, elle renferme des beautés poétiques de premier ordre. Ce charmant ouvrage, dans lequel on remarque des caractères fort bien tracés, est un conte oriental du même genre que Lalla-Rookh. Trois personnages principaux servent au développement de l'action : une jeune fille, charmante création, rendue avec la grâce et l'originalité particulières au génie de Moore, représentant la ferveur primitive des femmes pour la religion chrétienne; un vieux prêtre, païen converti, qui personnifie la gravité du dogme nouveau; un jeune chef de la secte épicurienne d'Athènes, voyageant en Égypte et cherchant à s'assurer par de consciencieuses études de la valeur de sa doctrine. Élevé dans l'incrédulité, nouveau Polyeucte, il se conquis par l'amour au mysticisme chrétien. L'action se passe au IIIe siècle, sous le règne de Dioclétien.

Dans ce roman, dont nous recommandons la lecture, Moore, animé d'un sentiment religieux ardent et sincère, a su, dans un petit nombre de pages, réunir de grandes beautés. On y admire surtout cette brillante couleur locale que l'auteur savait si bien répandre dans ses ouvrages orientaux; ses descriptions du Nil sont ravissantes. En outre, l'action ne se ralentit pas un instant et l'intérêt est toujours soutenu, malgré la simplicité de l'intrigue. L'*Épicurien* a été, dit-on, composé à Paris et inspiré par les *Martyrs* de Chateaubriand, ouvrage avec lequel il a de nombreux points de ressemblance; il a été déjà traduit trois fois en français : en 1827, par M. Renouard; la même année, par Mme Aragon, et enfin, par M. Butat, en 1865. Th. Moore donne son roman comme une simple traduction d'un manuscrit grec trouvé au Caire.

ÉPICURISME s. m. (é-pi-ku-ri-sme). Philos. Doctrine d'Épicure et des épicuriens : *Vouloir la vertu pour le plaisir, c'est tomber dans l'*ÉPICURISME. (Fén.) *L'*ÉPICURISME *se nomme aujourd'hui le sensualisme.* (Bautain.)

— Par ext. Morale épicurienne, amour de la volupté érigé en doctrine : *La mesure, il ne faut pas l'oublier, est une des règles essentielles de l'*ÉPICURISME. *On ne touche pas dans les classes à l'*ÉPICURISME *d'Horace, sans y mettre le correctif moral.* (Ste-Beuve.) « On dit aussi ÉPICURÉISME dans les deux sens : *On représente ordinairement l'*ÉPICURÉISME *comme la doctrine du plaisir : rien n'est plus faux, quant à Épicure.* (P. Leroux.) *L'*ÉPICURÉISME *nous apprend à limiter nos désirs.* (P. Leroux.) *Quand on écrira la joyeuse histoire de la viverie élégante et de l'*ÉPICURÉISME *en France, nos contemporains feront tache au tableau.* (P. Busoni.)

— **Encycl.** S'il est un mot dont la signification, vulgairement acceptée, ait été détournée de son véritable sens, c'est assurément celui-ci. S'il est un système philosophique qui ait été défiguré comme à plaisir par ses adversaires, c'est avant tout l'*épicurisme*. Les pharisiens de toutes les époques, professeurs de morale à outrance, n'ont voulu voir dans les doctrines de l'aimable sage de Gargettos que le culte des jouissances matérielles, et à leur suite la foule a qualifié d'épicurien quiconque se livre sans mesure aux plaisirs des sens. Parmi les viveurs, membres d'une société naguère fameuse, qui s'intitulaient eux-mêmes pourceaux d'Épicure, et qui célébraient à table le culte de leur maître, bon nombre eussent été, sans doute, étonnés d'apprendre que ce maître ne vivait que d'un peu de pain trempé dans de l'eau, et n'y ajoutait de temps à autre qu'un peu de fromage, pour faire, disait-il, bonne chère dans les grands jours. Les stoïciens, enfin, qui niaient ou dédaignaient la douleur, n'ont jamais montré ni plus de fermeté ni plus de sérénité qu'Épicure au milieu des cruelles souffrances qui terminèrent sa longue carrière. Un système de morale qui aboutit dans la pratique à une telle sobriété et à une telle force d'âme ne mérite certes pas tous les dédains dont l'accablent les marchands de morale en paroles, et ces remarques seules suffiraient pour nous tenir en garde contre des attaques calculées ou irréfléchies. En analysant rapidement ce système, nous arriverons facilement à démontrer que les critiques proviennent ou de l'orgueil pharisaïque ou d'une fausse interprétation.

Ce n'est pas que nous professions pour la morale d'Épicure, non plus que pour sa logique et sa physique, une admiration sans bornes et sans réserves. Épicure n'en est pas même l'inventeur. Ses idées et ses principes, il les a puisés pour la plupart dans l'école abdéritaine. Démocrite et Leucippe sont ses maîtres; mais s'il ne les a pas surpassés, du moins a-t-il eu le mérite de vulgariser leur enseignement et de faire école à son tour. Démocrite avait dédaigné de professer au centre même des sciences philosophiques, à Athènes. Esprit plus pratique, Épicure vint s'y établir et il y recueillit la popularité très-justement due à la sagesse de ses doctrines autant qu'à ses mœurs pures, sans affectation, à son aimable caractère et à sa bienveillance universelle.

Pris dans son ensemble, le système entier manque de cette originalité forte qui caractérise les grandes œuvres de la philosophie grecque. Cette défectuosité s'explique par les circonstances dans lesquelles il se produisit. Depuis plus de vingt ans, la Grèce dégénérée ne luttait plus que pour le choix de ses maîtres; la liberté avait définitivement succombé à Chéronée. Entre le monde grécoasiatique, que se disputaient les successeurs d'Alexandre, et le monde romain, qui s'avançait pour tout absorber, il n'y avait plus de place ni pour les fortes leçons ni pour les actes héroïques. Épicure s'accommoda de son temps comme du sien notre Montaigne, avec qui il a plus d'un rapport. Puis les maîtres n'étaient plus : Pythagore, Anaxagore, Démocrite, Socrate, Platon, Aristote, avaient légué à leurs disciples des théories complètes, mais souvent obscures, sur lesquelles la subtilité des commentateurs s'était tellement exercée que la philosophie purement scolastique n'était plus qu'un vain amusement de l'esprit. Tel qu'un général qui essaye de rallier ses soldats en déroute, Épicure entreprit de ramener la philosophie à son véritable but pratique : la morale. Pour y parvenir, il commence d'abord par éclairer sa route, et il se crée à lui-même, sous le nom de logique ou de canonique, sa méthode de raisonnement, qui n'est autre que la méthode expérimentale, trop méprisée ou négligée par l'école d'Élée. En second lieu, il étudie l'homme en lui-même et par rapport au milieu dans lequel il est placé. L'homme et la nature, voilà le double objet de ses méditations : de nos jours, on dirait le subjectif et l'objectif. Vu à la lueur des connaissances modernes, son système de physique ne se soutient pas, mais il n'est pas plus absurde que les autres systèmes de son temps, et encore s'y trouve-t-il en germe quelques vérités de premier ordre, telles que le principe de la gravitation universelle, les affinités atomistiques, bases de la physique et de la chimie modernes. La conclusion, enfin, de trente années d'études et de méditations, c'est l'éthique, telle qu'elle est exposée dans les *Maximes certaines*, dans les lettres d'Épicure à Ménécée sur la morale, dans quelques fragments des trente-sept livres de la *Nature* et dans son *Testament*.

Avant d'aborder aucun sujet, Épicure se demande où peuvent être les sources de nos connaissances, et il n'en voit que trois, lesquelles peuvent même se réduire à une seule : la *sensation*; car ce qu'il appelle *prénotion* ou *anticipation*, ce n'est que la sensation transformée et généralisée. Son troisième instrument de logique enfin, la passion, en d'autres termes, l'impression de plaisir ou de peine que nous causent les objets extérieurs, n'est encore que la sensation, considérée d'un point de vue particulier. En résumé, l'expérience sensible, voilà toute la base des raisonnements d'Épicure. Avant lui, Démocrite avait déjà avancé que toutes nos idées nous viennent des sens. Épicure continue dans l'antiquité les traditions de l'école qui, de nos jours, où elle s'est réveillée avec tant d'éclat, a eu pour maîtres Locke, Condillac et Destutt de Tracy.

La physique d'Épicure se rattache au système de Démocrite sur les atomes, mais en y ajoutant quelques principes importants. Aux propriétés que l'on attribuait avant lui aux atomes, savoir : la forme et la solidité, Épicure en ajoute deux autres, et celles-ci sont capitales : la pesanteur, qui engendre le mouvement, et l'affinité, d'où naissent les agrégats ou les corps. Changez les noms : vous avez la gravitation universelle, base de la cosmogonie moderne, et le principe même de la chimie. Dans l'état où se trouvaient alors les sciences expérimentales, Épicure était, sans doute, impuissant à calculer les lois du mouvement et de l'analyse chimique, qui font le juste orgueil de la science moderne; mais c'est déjà beaucoup d'en avoir conçu l'idée, et son hypothèse, toute gratuite qu'elle était, s'éloignait moins de la vérité que les rêveries platoniques, dont il n'est absolument rien resté.

Sur la nature des dieux, Épicure ne s'explique pas clairement, et pour cause. Les stoïciens l'ont rangé parmi les athées et n'ont peut-être pas eu tort. Qu'est-ce que des dieux qui ne sont que des images, des fantômes, même d'une grandeur colossale? Et quel rôle leur assigne-t-il dans l'économie de l'univers? Aucun. Au fait, nos déistes, qui n'assignent à Dieu que la fonction de conservateur de lois immuables qui se conservent toutes seules, ne font pas beaucoup plus d'honneur. Épicure était le moins superstitieux des hommes. Son enfance, écoulée derrière le rideau des oracles divinatoires, dont il avait surpris les arcanes, l'avait affranchi à l'avance des préjugés populaires. Épicure est avant tout positiviste. S'il parle des dieux, même avec une certaine révérence, c'est uniquement par prudence et pour ne pas mettre à ses trousses la tourbe qui a rempli la coupe de Socrate. Nous soupçonnons fort nos déistes modernes d'être tout aussi avisés.

Dans son monde tout composé d'atomes fixes, solides et doués du mouvement, il n'y a pas de place pour des âmes immatérielles, et à ce titre, impérissables. On ne comprend pas bien ce que veut dire Épicure, lorsqu'il fait de l'âme humaine une sorte d'élément subtil d'une nature privilégiée, dont le corps ne serait que l'enveloppe et une sorte de rempart contre les intempéries et les chocs du corps dissous, cet élément se dissipe. Il n'en coûtait pas plus d'attribuer au corps quelques propriétés de plus. Mais le philosophe sensualiste n'insiste pas sur un sujet qui échappe à l'observation comme à l'expérience sensible, et dont il ne voit pas l'absolue nécessité pour établir la base de sa morale.

Nous voici à la conclusion, au but même de la doctrine : qu'est-ce que la morale? La recherche du bonheur. Mais d'abord qu'est-ce que le bonheur? L'antiquité nous en a laissé plusieurs définitions. Platon le voyait dans la ressemblance avec Dieu. Zénon le plaçait dans la conformité de nos actes avec l'ordre universel. Aristippe ne le trouvait que dans le plaisir. D'accord en cela avec l'école cyrénaïque, Épicure ne repousse pas le plaisir; mais, s'il le recherche, c'est comme moyen et non comme but, car pour lui le bonheur consiste dans l'inaltérable tranquillité de l'âme et la pratique de la vertu.

Ce qu'il y a de plus connu et de plus cité dans Épicure, ce sont les quatre canons symétriques par lesquels on avait, en la calomniant un peu, résumé toute sa morale. Ces canons, les voici :

1° Prenez le plaisir qui ne doit être suivi d'aucune peine;

2° Fuyez la peine qui n'amène aucun plaisir;

3° Fuyez la jouissance qui doit vous priver d'une jouissance plus grande, ou vous causer plus de peine que de plaisir;

4° Prenez la peine qui vous délivre d'une peine plus grande, ou qui doit être suivie d'un grand plaisir.

Est-ce bien là tout Épicure? Non. Ces quatre préceptes ne s'appliquent qu'à une seule vertu, à celle dont il donnait si bien l'exemple : la tempérance. Mais n'oublions pas qu'il recommandait au même degré trois autres vertus que ne pratiquent pas toujours ses détracteurs : la prudence, la force et la justice.

Épicure avait longuement étudié le jeu des passions humaines et la puissance des penchants. Tout en légitimant les jouissances sensuelles, loin de les rechercher, il les fuit si elles doivent troubler la parfaite sérénité d'âme à laquelle doit viser le vrai sage. Il classe les besoins de l'homme selon leur ordre, et d'après lui ils sont : naturels, impérieux et irrésistibles, comme la faim et la soif; naturels encore, mais de pure fantaisie, tels que le goût des mets délicats; factices enfin et dangereux, comme par exemple la passion des liqueurs fortes. Satisfaire les premiers, se tenir en garde contre les seconds et combattre absolument les derniers, voilà la vraie tempérance. Commander aux sens au lieu de s'y asservir, telle est sa devise. « Avec un peu de pain d'orge et de l'eau, on peut être, dit-il, heureux comme Jupiter. » Et qu'on ne croie pas que la juste mesure dans l'usage légitime des choses, que la modération, la tempérance enfin soit une vertu si facile qu'elle le paraît au premier abord. Elle exige, au contraire, un effort permanent. Or, partout où il y a effort, il y a mérite, et la récompense ne se fait pas attendre. Cette sobriété calculée n'est, dira-t-on, qu'un raffinement de plus dans la recherche des jouissances : nous en demeurons d'accord. Mais qu'importe, si le résultat est bon et avouable? N'est-ce donc rien que la pleine possession de soi-même? n'est-ce pas, au contraire, l'une des premières conditions de la vertu?

Dans sa constante recherche du vrai bonheur, Épicure pousse la prudence un peu trop loin, peut-être. Le sage, dit-il, s'épargne le soin des affaires publiques. Vingt siècles après Épicure, Montaigne développait cette thèse dans des chapitres ingénieux, qu'on a appelés le code de l'égoïsme élégant et raffiné. Mais, qu'on ne l'oublie pas, ils ont vécu des deux dans des temps de troubles et de dissensions civiles où le goût de la retraite et le dégoût des affaires étaient pour le moins excusables. L'étude des hommes, dans le passé comme dans le présent, nous a révélé ce qu'il pouvait se cacher de vanités effrénées, d'ambitions secrètes et de désirs cupides sous les apparences du dévouement au bien public. Or, ces deux professeurs de douce morale, et non de morale farouche, connaissaient à fond la nature humaine. Ils l'avaient étudiée sur eux-mêmes et sur autrui. Aussi ce qui les caractérise tous les deux, c'est la justesse du sens, la droiture du cœur et la haine de l'hypocrisie : trois conditions excellentes pour se créer, sans le vouloir, beaucoup d'ennemis.

Épicure, enfin, enseignait la justice — par intérêt, dit-on. — Soit : il serait plus beau, sans doute, d'aimer la justice pour elle-même et surtout de la pratiquer sans espoir de réciprocité. Mais quand le but social est atteint, pourquoi nous montrerions-nous si exigeants sur la nature des forces motrices qui nous y ont poussé?

En résumé, Épicure n'est pas l'apôtre de l'héroïsme; mais, s'il n'atteint pas à la hauteur de Zénon, il s'éloigne plus encore de l'abjection d'Aristippe. Au fond, nous l'avons démontré ailleurs, il y a dans l'homme un sentiment d'égoïsme invincible et une force irrésistible qui le lance à la poursuite du bonheur, bien ou mal compris. Ce bonheur, Épicure le place dans la satisfaction des penchants légitimes, dans le maintien de la dignité de l'âme et dans le respect de la dignité d'autrui. On peut désirer plus; on doit se contenter de cela. Nous avons trop appris à nous méfier des vertus divines pour ne pas saluer au passage les vertus humaines lorsque nous les rencontrons. Sans faire de bruit, Épicure savait fort bien, en temps de famine, partager son pain avec tous ses disciples, et il n'a jamais, que nous sachions, conseillé, comme Platon, de réserver les jeunes et beaux garçons pour récompense aux guerriers les plus braves. Sans mettre tout en commun, ses élèves vivaient entre eux sur le pied d'une grande fraternité, que jamais dissension ne vint troubler. Un seul d'entre eux, Métrodore, le quitta et s'en repentit. La morale du maître était donc bonne à quelque chose. A tout prendre, enfin, une société d'aimables épicuriens nous sourit plus qu'un couvent de moines envieux ou de quakers farouches.

L'impartialité avec laquelle le *Grand Dictionnaire* s'est fait une règle immuable d'apprécier tous les systèmes philosophiques nous fait un devoir de citer le jugement porté sur l'*épicurisme* par un penseur moderne, M. Ch. Lévêque, qui partage jusqu'à un certain point les répugnances des partisans d'une morale plus idéale.

« Épicure, dit M. Lévêque, a été et est encore très-diversement jugé. Après avoir comparé sa doctrine aux idées qui avaient cours et aux sentiments qui remplissaient les âmes quand il fonda son école, on arrive naturellement aux conclusions suivantes : il n'a pas directement accru la corruption générale qui était à son comble; il n'est ni si coupable que le font les uns, ni si méritant que le disent les autres. Entre le délire de la volupté et les luttes de la vertu, il a pris une position intermédiaire; mais là, malgré quelques belles apparences qui trompent les juges inattentifs ou intéressés, malgré son éloignement systématique pour tous les excès, et quoique son sensualisme soit négatif, il a exercé une mortelle influence... Il n'y a pas à s'échauffer contre un tel système, qui est et qui sera toujours le dernier mot de l'égoïsme matérialiste : c'est assez de l'exposer; mais on aura beau le prendre par ses quelques bons côtés, qui étaient autant d'inconséquences; on aura beau en faire ou en voiler les côtés honteux, notamment le remède qu'Épicure recommandait à ceux que tourmentait trop le mal d'amour; quand on aura réussi à prouver que cet ascète par volupté ne fut point un corrupteur de profession, il restera encore ceci : qu'Épicure élève à la hauteur d'une philosophie et osa appeler du nom de sagesse les plus misérables timidités de son siècle. Au lieu de rassembler les restes d'énergie qui subsistaient encore et de les employer à relever les esprits et les caractères, il recueillit toutes les débilités intellectuelles et morales, et en composa un modèle qui n'était que l'idéal de la décrépitude. Il ne sut ni expliquer, ni transformer, ni combattre victorieusement le polythéisme. »

Si Épicure eut, de son vivant, une réputation colossale et si le nombre de ses disciples fut considérable, sa mort ne ralentit pas l'essor de sa doctrine. Ses successeurs immédiats s'abstinrent scrupuleusement de rien changer à son enseignement. Bientôt, cependant, la philosophie du maître se réduisit à n'être plus qu'une théorie pure et simple du plaisir sensuel, quoique l'on continuât de citer ses maximes, de manifester pour sa personne une vénération profonde. Il n'y a pas d'exemple dans l'antiquité ni dans les temps modernes d'un dévouement pareil pour une doctrine. La mémoire d'Épicure devint l'objet d'un véritable culte; on apprit ses œuvres par cœur; Athènes lui éleva des statues de bronze. Son buste était partout; on l'invoquait dans les repas; on portait sur soi l'image du philosophe. On en aurait volontiers fait un dieu. A côté de cet enthousiasme, il est vrai que le dénigrement apparaît vite. A peine était-il mort, qu'un stoïcien eut nom de Diotime fabriqua cinquante lettres attribuées à Épicure et adressées à des hétaïres, lettres dans lesquelles on le fait parler d'une manière obscène. On exploita aussi contre lui sa réputation d'athéisme, et l'on cita, pour le diffamer, ces paroles de sa lettre à Ménécée : « Les dieux ne sont point tels que le croit le vulgaire. J'impute à ceux-là, non ceux qui regrettent les dieux de la multitude, mais celui qui attribue aux dieux les opinions de la multitude. » Çà et là les moeurs austères d'une époque antérieure réagirent contre la philosophie épicurienne. On chassa ses adeptes d'un grand nombre de villes. Un décret du sénat leur interdit à jamais l'accès de Rome, où ils ne parvinrent à s'établir que fort tard, c'est-à-dire après la consolidation de l'empire. Le philosophe grec a été l'objet de travaux immenses, qu'il serait trop long d'indiquer tous. Nous n'en citerons que deux ou trois des plus considérables : Gassendi, *De vita et moribus Epicuri commentarius* (Lugd.-Batav., 1647, in-4°); *Syntagma philosophiæ Epicuri* (1659, in-4°); J. Rondel, *Vie d'Épicure* (Paris, 1679, in-12); Batteux, *Morale d'Épicure* (1758, in-8°).

ÉPICURUS adj. m. (é-pi-cu-ri-us — gr. *epikourios*; de *epikouréo*, je secours). Myth. gal. Surnom sous lequel Apollon était adoré dans le temple de Bassa, en Arcadie, depuis que cette contrée avait été délivrée de la peste par le secours du dieu.

ÉPICYCLE s. m. (é-pi-si-kle — gr. *epikuklos*; de *epi*, sur, et de *kuklos*, cercle). Astron. anc. Cercle qu'un astre était supposé décrire, tandis que le centre de ce cercle décrivait lui-même un autre cercle autour de la terre : *Pour Jupiter, il fallait douze* ÉPICYCLES; *pour Saturne vingt-neuf, et ainsi de suite.* (L. Figuier.)

— **Encycl.** L'*épicycle* d'un astre était, dans la théorie ancienne, le cercle que décrivait l'astre, et dont le centre décrivait lui-même le déférent, ayant la terre pour centre. La combinaison de deux mouvements uniformes, de vitesses convenables, sur l'*épicycle* et le déférent, reproduisait à peu près les circonstances principales du mouvement de l'astre. Les anciens s'en tenaient à cette combinaison pour le soleil, qui était supposé décrire son *épicycle* dans le même temps que le centre de cet *épicycle* décrivait le déférent. Le soleil était au périgée lorsqu'il se trouvait sur le rayon de son *épicycle* dirigé vers la terre, et à l'apogée à l'extrémité du rayon diamétralement opposé. La même combinaison suffisait encore pour Vénus, avec ces deux différences, toutefois, que, tandis que le déférent et l'*épicycle* du soleil étaient nécessairement contenus dans le même plan, celui de l'écliptique, le plan de l'*épicycle* de Vénus faisait, avec celui de son déférent, contenu dans le plan de l'écliptique, un angle égal au plus grand maximum de la planète était celle que donne l'observation; et que, tandis que les vitesses angulaires du soleil sur son *épicycle* et du centre de cet *épicycle* sur le déférent étaient égales, on devait donner au centre de l'*épicycle* de Vénus un mouvement précisément égal au mouvement apparent du soleil, pour rendre compte de l'égalité des digressions maximum de la planète, et, au centre de Vénus, sur son *épicycle*, un mouvement déterminé par l'intervalle des passages aux plus grandes élongations.

Le mouvement de la lune était un peu plus compliqué : l'*épicycle* devait encore avoir une certaine inclinaison sur le déférent; mais, de plus, pour rendre compte des changements de position du périgée, il fallait supposer à la lune une vitesse angulaire moindre, sur son *épicycle*, qu'au centre de cet *épicycle* sur le déférent. Enfin, ces hypothèses ne répondant pas encore complètement aux faits observés, on avait été obligé de faire mouvoir la lune sur un second *épicycle* de plus petit rayon, dont le centre décrivait le premier, tandis que le centre de celui-ci décrivait le déférent.

La théorie du mouvement de Mercure n'était pas plus facile. Quant aux planètes supérieures, les anciens, au lieu d'imaginer, comme pour Vénus, que le rayon du déférent, passant par le centre de l'*épicycle*, restait toujours dans la direction du rayon mené de la terre au soleil, ils supposaient, ce qui au fond revient au même, que c'était le rayon de l'*épicycle*, passant par la planète, qui restait parallèle à cette direction.

ÉPICYCLOÏDE s. f. (é-pi-si-klo-i-de — de *épicycle*, et du gr. *eidos*, aspect). Géom. Courbe engendrée par un point lié à une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe : *La lune décrit un orbe presque circulaire autour de la terre; mais, vue du soleil, elle paraît décrire une suite d'* ÉPICYCLOÏDES *dont les centres sont sur la circonférence de l'orbe terrestre.* (Laplace.)

— **Encycl.** On distingue les *épicycloïdes* planes et les *épicycloïdes* sphériques.

On nomme plus particulièrement *épicycloïde* la courbe engendrée par un point lié à un cercle mobile qui roule sans glisser sur un cercle fixe. Souvent même on particularise encore davantage et l'on suppose que le point générateur appartient à la circonférence du cercle mobile. Enfin, parmi ces dernières *épicycloïdes*, on distingue encore les deux cas où les cercles roulants sont extérieurs l'un à l'autre ou intérieurs : dans le premier cas, la courbe engendrée garde le nom d'*épicycloïde*; dans le second, elle prend celui d'hypocycloïde.

Nous nous bornerons, relativement aux *épicycloïdes* proprement dites, à établir ce théorème intéressant : *Toute épicycloïde peut être engendrée par le roulement de deux cercles différents sur un même cercle.*

Soit l'*épicycloïde* engendrée par le point M de la circonférence O', roulant sur la circonférence O, qu'elle touche en A.

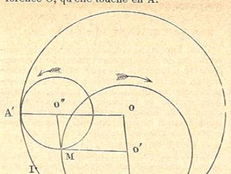

Formons le parallélogramme OO'MO''; le quatrième sommet O'' de ce parallélogramme sera le centre du second cercle, de rayon O''M, dont le roulement sur la même circonférence O engendrera la même *épicycloïde*.

En effet, d'abord la circonférence O''M sera tangente à la circonférence O, en un certain point A'; car la distance des centres OO'', égale à O'M ou O'A, sera égale à la somme ou à la différence des rayons OA et OO'. (De quelque manière que trois points en ligne droite O, O', A se trouvent placés, il faut bien toujours que l'on ait, en effet, soit $AO' = AO \pm OO'$, soit $O'A = O'O \pm OA$.)

En second lieu, si I est le point de la circonférence O ou viendrait se placer le point M dans le roulement de la circonférence O', il faut établir que c'est au même point I que le roulement de O'' amènera le même point M.

Or les angles A'O''M, AO'M sont égaux à l'angle A'OA, comme ayant les côtés parallèles; et les arcs A'M, AM, compris entre les côtés de ces angles sur les circonférences O'' et O', ajoutés ou retranchés dans l'ordre où A'O'' et AO' doivent eux-mêmes être ajoutés ou retranchés pour former AO, donnent naturellement l'arc AA' de la circonférence O; car si

$$AO = AO' \pm O'O = AO' \pm MO'',$$

ou si

$$OA = OO' \pm O'A = O''M \pm O'A,$$

en multipliant par l'angle

$$A'O''M = AO'M = A'OA,$$

il en résultera

$$AO \times A'OA = AO' \times AO'M \pm MO'' \times A'O''M$$

ou

$$OA \times A'OA = O''M \times A'O''M \pm O'A \times AO'M;$$

c'est-à-dire

$$AA' = AM \pm MA'$$

ou

$$A'A = A'M \pm MA.$$

La démonstration est faite de manière à s'appliquer à tous les cas.

Les figures ci-jointes représentent quelques *épicycloïdes* et hypocycloïdes allongées et raccourcies, c'est-à-dire engendrées par des points extérieurs ou intérieurs à la circonférence roulante.

Un cas tout particulier est celui où la circonférence roulante, intérieure à la circonférence fixe, a un rayon moitié moindre. On sait, depuis Cardan, que l'hypocycloïde engendrée par un point de la circonférence roulante est, dans ce cas, un diamètre de la circonférence fixe.

Les propriétés des *épicycloïdes* proprement dites sont comprises parmi celles des courbes épicycloïdales engendrées par le mouvement d'un point lié à une courbe quelconque roulant sur une autre courbe quelconque : c'est de ces courbes épicycloïdales que nous allons nous occuper.

Le point de contact de la courbe roulante avec la courbe fixe est, comme on sait, le centre instantané de rotation de toute figure plane liée à la roulette, et, par conséquent, la normale à toute courbe engendrée par un point lié à la roulette passe à chaque instant par ce même point de contact (V. CENTRE INSTANTANÉ DE ROTATION). On sait donc déjà construire les tangentes aux courbes épicycloïdales. Nous allons nous occuper de leurs rayons de courbure.

Soient ABS la courbe fixe; AB'e la roulante. A leur point de contact décrivons des arcs AC, AC' pour rayons de courbure R et R', au point A; AB, AB' deux arcs infiniment petits égaux, de telle sorte que le point B' doive venir s'appliquer en B au bout d'un instant; M le point décrivant; r la distance AM, i l'angle MAC'. Pour construire la position M_1, que sera venu occuper le point M lorsque le point B' sera venu en B, il faut remarquer que la normale B'C', étant venue se placer dans le prolongement de CB, la ligne B'M se placera en BM_1, de manière à faire, avec ce prolongement, un angle égal à MB'C'.

MA représentant la normale en M à la trajectoire du point M, et M,B la normale à cette même trajectoire en M_1, MA et M,B, prolongés jusqu'en X, donneront approximativement le centre de courbure cherché. La